
États financiers de
Le Programme de Portage Relatif à la
Dépendance de la Drogue Inc.

31 mars 2026

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État des produits et des charges.....	4
État de l'évolution des actifs nets déficitaires.....	5
État de la situation financière.....	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires.....	8-15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc. (la « Corporation ») qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des produits et des charges, de l'évolution des actifs nets déficitaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes complémentaires y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis les états financiers ci-joints donnent dans tous leurs aspects significatifs une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2026 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Corporation à poursuivre son exploitation de communiquer le cas échéant les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation sauf si la direction a l'intention de liquider la Corporation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Corporation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion la falsification les omissions volontaires les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Corporation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments probants obtenus quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Corporation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Corporation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble la structure et le contenu des états financiers y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Le 6 août 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132478

Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.**État des produits et des charges**

Exercice terminé le 31 mars 2026

	Notes	2026	2025
		\$	\$
Produits			
Programmes gouvernementaux	13	5 085 946	4 905 697
Vente de services	12	3 247 338	2 960 831
Dons de La Fondation Portage	12	393 295	261 948
Amortissement des dons reportés afférents aux immobilisations	7	1 457	1 457
Autres		61	39 220
		8 728 097	8 169 153
Charges			
Services cliniques	12 et 13	3 542 951	3 335 159
Services de soutien		1 345 091	1 391 608
Coût de service des programmes		2 937 770	2 869 368
Administration	12	711 312	757 843
Créances douteuses		12 900	29 218
Amortissement des immobilisations		9 100	7 526
		8 559 124	8 390 722
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant abandon d'activités		168 973	(221 569)
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges liée à l'abandon des activités	12	(128 313)	864 693
Excédent des produits sur les charges		40 660	643 124

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.**État de l'évolution des actifs nets déficitaires**

Exercice terminé le 31 mars 2026

	2026			2025
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	28 260	(505 002)	(476 742)	(1 119 866)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 643)	48 303	40 660	643 124
Solde à la fin	20 617	(456 699)	(436 082)	(476 742)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.
État de la situation financière
au 31 mars 2026

	Notes	2026	2025
		\$	\$
Actif			
À court terme			
Encaisse		179 309	—
Encaisse réservée	9	4 560	4 560
Débiteurs	3	492 001	1 424 641
Frais payés d'avance		53 827	37 409
		729 697	1 466 610
Immobilisations	4	24 991	34 091
		754 688	1 500 701
Passif			
À court terme			
Découvert bancaire		—	70 551
Emprunt bancaire	5	—	190 000
Créditeurs et charges à payer	6	1 126 287	1 663 903
Produits reportés		60 109	47 158
		1 186 396	1 971 612
Dons reportés afférents aux immobilisations	7	4 374	5 831
		1 190 770	1 977 443
Engagements	11		
Actifs nets déficitaires			
Investis en immobilisations		20 617	28 260
Non affectés		(456 699)	(505 002)
		(436 082)	(476 742)
		754 688	1 500 701

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2026

	Notes	2026	2025
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Excédent des produits sur les charges		40 660	643 124
Ajustements pour :			
Amortissement des dons reportés afférents aux immobilisations		(1 457)	(1 457)
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations		—	(14 010)
Intérêts sur certificat de placement garanti		—	454 019
Amortissement des immobilisations		9 100	22 089
		48 303	1 103 765
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	10	391 557	(667 108)
		439 860	436 657
Activités d'investissement			
Diminution de l'encaisse restreinte		—	995 440
Acquisition d'immobilisations		—	(12 899)
Disposition d'un certificat de placement garanti		—	18 000 000
		—	18 982 541
Activités de financement			
Augmentation de l'emprunt bancaire		—	125 000
Remboursement de l'emprunt bancaire		(190 000)	—
Remboursement de la subvention reportée, incluant les dépenses engagées au cours de l'exercice		—	(19 470 330)
		(190 000)	(19 345 330)
Augmentation nette de l'encaisse et des équivalents de trésorerie		249 860	73 868
Découvert bancaire au début		(70 551)	(144 419)
Encaisse (découvert bancaire) à la fin		179 309	(70 551)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description de la Corporation

Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc. (la « Corporation »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, est désignée comme une œuvre de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La Corporation gère des programmes de réadaptation en toxicomanie au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Québec. En 2024-2025, des difficultés financières et économiques ont entraîné la cessation et la fermeture des activités du programme de réadaptation en toxicomanie en Ontario à compter du 30 janvier 2025.

La Corporation le Centre d'accueil le Programme de Portage Inc. (le « Centre ») et La Fondation Portage (la « Fondation ») sont gérés en majorité par les mêmes membres du conseil d'administration et constituent par conséquent des parties liées.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

La Corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations reçues à titre de dons sont comptabilisées à la juste valeur lors de leur réception. L'amortissement est estimé selon la durée de vie utile des immobilisations selon les méthodes et aux taux suivants :

Rénovations – génératrice	Linéaire	5 %
Équipement – génératrice	Linéaire	20 %
Système d'épuration des eaux	Linéaire	5 %
Améliorations locatives	Dégressif	10 %
Matériel roulant	Linéaire	30 %
Roulottes	Linéaire	10 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	33 1/3 %
Logiciel comptable	Linéaire	33 1/3 %

Dépréciation d'immobilisations

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des produits et des charges. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Corporation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Corporation dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des produits et des charges à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Corporation comptabilise à l'état des produits et des charges une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des produits et des charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Ventilation des charges

Les salaires et les charges sociales sont ventilés entre les services cliniques, les services de soutien, le coût de service et l'administration au prorata du temps estimatif que les employés consacrent à chaque activité. Cette clé de répartition est utilisée avec constance.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.

Notes complémentaires

31 mars 2026

3. Débiteurs

	2026	2025
	\$	\$
Lits privés	110 461	172 707
Mouvement pour l'Intégration et la Rétention en Emploi	—	54 536
Centre d'accueil	857	—
La Fondation Portage	—	953 683
Les habitations communautaires Portage	41 766	34 117
Garderie Ribambelle	259 909	121 904
Taxes à la consommation et autres	121 126	116 912
	534 119	1 453 859
Provision pour créances douteuses	(42 118)	(29 218)
	492 001	1 424 641

4. Immobilisations

	2026			2025
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Rénovations – génératrice	22 996	22 996	—	—
Équipement – génératrice	152 150	152 150	—	—
Système d'épuration des eaux	114 714	114 714	—	—
Améliorations locatives	173 056	162 933	10 123	11 248
Matériel roulant	49 092	49 092	—	—
Roulottes	63 128	63 128	—	—
Mobilier et équipement	205 811	198 653	7 158	8 948
Matériel informatique	17 703	17 703	—	—
Logiciel comptable	63 171	55 461	7 710	13 895
	861 821	836 830	24 991	34 091

5. Facilité de crédit

La Corporation dispose d'un prêt à demande d'un montant maximal de 450 000 \$ renouvelable annuellement portant intérêt à un taux égal au taux préférentiel de l'institution financière (4,45 % au 31 mars 2026; 4,95 % au 31 mars 2025) majoré de 0,25 %. Au 31 mars 2026, le montant utilisé est de valeur nulle (190 000 \$ au 31 mars 2025).

6. Créditeurs et charges à payer

	2026	2025
	\$	\$
Fournisseurs	146 853	121 992
Charges à payer	220 499	134 710
Salaires et vacances à payer	575 121	841 068
Sommes à remettre à l'État	31 013	33 688
Ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick	11 897	11 897
Mouvement pour l'intégration	3 061	—
La Fondation Portage	132 012	—
Centre d'accueil	—	497 806
Les habitations communautaires Portage II	5 831	22 742
	1 126 287	1 663 903

7. Dons reportés afférents aux immobilisations

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début	5 831	7 288
Amortissement des dons reportés afférents aux immobilisations	(1 457)	(1 457)
Solde à la fin	4 374	5 831

8. Subventions reportées afférentes aux immobilisations

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début	—	14 010
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	—	(14 010)
Solde à la fin	—	—

Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.

Notes complémentaires

31 mars 2026

9. Subvention différée

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2024, la Corporation a reçu une subvention de 19 000 000 \$ du ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick afin d'établir un nouvel établissement au Nouveau-Brunswick pour offrir des services de réadaptation aux toxicomanes. Les intérêts générés par cette subvention devaient être utilisés exclusivement pour soutenir les objectifs de l'établissement. Du montant de 19 000 000 \$ reçu, 1 000 000 \$ a été inclus dans l'encaisse réservée et 18 000 000 \$ ont été investis dans un certificat de placement garanti. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2025, les plans avec le ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick ont changé et, par conséquent, la subvention ainsi que les intérêts générés ont été remboursés. Un montant de 4 560 \$ demeure dans l'encaisse réservée afin de régler certains coûts limités encourus par la Corporation qui sont inclus dans les créditeurs et charges à payer.

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début	—	19 028 208
Montant utilisé au cours de l'exercice	—	(131 181)
Montant remboursé au cours de l'exercice	—	(19 339 149)
Intérêts courus	—	454 019
Montant transféré aux créditeurs	—	(11 897)
Solde à la fin	—	—

10. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2026	2025
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement</i>		
Débiteurs	932 640	(1 055 214)
Frais payés d'avance	(16 418)	43 910
Créditeurs et charges à payer	(537 616)	357 067
Produits reportés	12 951	(974)
Subvention reportée	—	(11 897)
	391 557	(667 108)

11. Engagements

La Corporation s'est engagée auprès de la Fondation, en vertu de baux de location de locaux, à verser un montant de 468 285 \$ par année et un montant additionnel de 273 166 \$ pendant les cinq prochaines années. De plus, la Corporation s'est engagée, en vertu de baux à long terme, pour un montant total de 48 133 \$ sur trois ans pour l'utilisation de locaux et de véhicules. Les engagements pour les exercices suivants sont de :

	\$
2027	546 595
2028	543 881
2029	526 412
2030	522 918
2031	522 918

12. Opérations entre parties liées

Intérêts économiques

La Corporation détient un intérêt économique dans la Fondation étant donné que la Fondation a été créée pour fournir de l'aide financière à la Corporation. La Corporation reçoit des dons de donateurs privés par l'intermédiaire de la Fondation de même que des subventions publiques afin de respecter ses obligations financières.

Les soldes de fonds de la Fondation au 31 mars 2026 totalisent 7 744 167 \$ (7 729 350 \$ au 31 mars 2025). De ce montant, 4 671 418 \$ (6 562 348 \$ en 2025) sont inclus dans le Fonds d'immobilisations.

Transactions entre parties liées

Les résultats de la Corporation incluent les transactions suivantes effectuées auprès d'entités liées. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

	2026	2025
	\$	\$
Produits		
Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.		
Frais de gestion ⁽¹⁾	2 346 692	2 210 731
Services cliniques ⁽³⁾	797 616	857 422
Administration ⁽³⁾	59 687	61 319
La Fondation Portage		
Frais de gestion ⁽¹⁾	258 826	252 651
Dons	538 111	2 118 435
Intérêts ⁽²⁾	—	858
Charges		
Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.		
Lits privés	86 600	37 609
Intérêts ⁽²⁾	—	9 140
Frais de gestion ⁽¹⁾	28 726	—
Charges allouées ⁽³⁾	11 460	—
La Fondation Portage		
Loyer	524 137	716 872

À la fin de l'exercice les montants dus aux (des) parties liées sont remboursables sur demande et résultent des transactions précitées.

⁽¹⁾ Les frais de gestion représentent les frais de gestion centralisés et sont facturés aux entités liées qui sont inclus dans la vente de services.

⁽²⁾ Les intérêts ont été calculés sur les soldes entre parties liées sur une base trimestrielle au taux de 1,635 % jusqu'au 31 mars 2025 (valeur nulle au 31 mars 2026 ; 9 998 \$ au 31 mars 2025).

⁽³⁾ Ces montants représentent les revenus et les charges alloués qui sont centralisés et facturés aux entités liées afin de bénéficier d'économies.

12. Opérations entre parties liées (suite)*Abandon des activités*

Les activités de l'Ontario ont cessé le 30 janvier 2025. Les revenus et les dépenses présentés dans l'état des produits et des charges sur la ligne (Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges liée à l'abandon des activités comprennent les éléments suivants imputés au programme de l'Ontario.

	2026	2025
	\$	\$
Résultat au net avant don exceptionnel	(128 313)	(748 490)
Don exceptionnel de La Fondation Portage	—	1 613 183
Résultat net	(128 313)	864 693

L'insuffisance des produits sur les charges liée à l'abandon des activités d'un montant de (128 313) \$ (excédent de 864 693 \$ en 2025) comprend un don exceptionnel de valeur nulle en 2026 (1 613 183 \$ en 2025) de La Fondation Portage et inclut un montant de valeur nulle en 2026 (186 163 \$ en 2025) d'honoraires de gestion et clinique rechargés à la division en Ontario.

13. Projet de préparation à l'emploi (PPE)

La Corporation a signé une entente avec le ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Service Québec) pour le projet « Projet de préparation à l'emploi (PPE) ». Le total des produits et des charges pour ce projet a été de 236 781 \$ du 1^{er} avril au 30 juin 2025 et de 723 513 \$ du 1^{er} juillet 2025 au 31 mars 2026 (232 881 \$ du 1^{er} avril au 30 juin 2024 et de 724 511 \$ du 1^{er} juillet 2024 au 31 mars 2025).

14. Instruments financiers*Risque de crédit*

La Corporation consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintien des provisions pour créances douteuses.

Risque de liquidité

L'objectif de la Corporation est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Corporation surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités incluant le financement public prévu pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2026, les principaux passifs financiers de la Corporation étaient l'emprunt bancaire et les créditeurs et charges à payer.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le certificat de placement garanti et l'emprunt bancaire portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt sur le marché aura une incidence sur la juste valeur de ces instruments financiers.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur le résultat net ni sur les actifs nets de l'exercice précédent.